

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingt-deuxième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 3 septembre 2019, à 10 h 10

*Président(e)* : M. Mushayavanhu ..... (Zimbabwe)



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1522<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, distingués représentants, Mesdames et Messieurs, suite à l'adoption provisoire du projet de rapport final à la dernière séance plénière informelle, tenue le 30 août 2019, j'ai demandé au secrétariat de distribuer le document CD/WP.623/Rev.2, qui est conforme aux amendements et aux propositions adoptés provisoirement à cette séance plénière. Je pense que nous sommes en mesure aujourd'hui de procéder à l'adoption du rapport de la Conférence, conformément à son règlement intérieur.

Je propose de procéder comme suit. Tout d'abord, je soulèverai quelques questions rédactionnelles à l'attention des États membres. Ensuite, si une délégation souhaite encore soulever une question quelconque concernant le rapport, elle pourra le faire. Nous procéderons ensuite à l'examen et à l'adoption de notre rapport annuel, conformément à l'article 46 du Règlement intérieur. Une fois le rapport adopté, les délégations qui souhaitent prendre la parole pour formuler d'autres observations auront la possibilité de le faire. Je considère que ma proposition est acceptée. Merci beaucoup.

À ce jour, les observations d'ordre rédactionnel ci-après ont été portées à l'attention du Président.

S'agissant du paragraphe 13, le Groupe des 21 a demandé que le secrétariat mentionne le document CD/2167, soumis par le Groupe des 21, intitulé « Déclaration générale ».

Il m'a été rappelé qu'à l'alinéa f) du paragraphe 28, la cote du document mentionné devrait être CD/2161 et non pas CD/5161.

Une délégation a fait observer que, par souci de cohérence dans l'ensemble du rapport, les documents énumérés au paragraphe 16 devaient être présentés de la même manière que dans les paragraphes similaires, tels que le paragraphe 28. En d'autres termes, les documents cités au paragraphe 16 seront présentés sous forme d'alinéas séparés, selon l'ordre alphabétique anglais, de a) à g).

Étant donné que le secrétariat n'a reçu aucune instruction des États membres concernant la mention des documents aux paragraphes 40, 43 et 46 du rapport, je propose de considérer que ces paragraphes sont redondants et de les supprimer.

Voilà les observations d'ordre éditorial que nous avons reçues. Une délégation souhaite-t-elle faire une autre observation d'ordre rédactionnel ? Merci beaucoup. Une délégation souhaiterait-elle soulever une autre question concernant le rapport ? Je donne la parole au Viet Nam.

**M<sup>me</sup> Nguyen Phuong Anh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Tout d'abord, je tiens à vous exprimer notre reconnaissance pour les efforts que vous avez déployés afin d'achever le rapport final de 2019. Ma délégation est convaincue que votre sagesse et votre professionnalisme permettront de produire un rapport complet et équilibré qui reflète tous les faits et les activités et discussions menées tout au long de l'année.

Monsieur le Président, chers collègues, dans la nouvelle version du projet, nous pouvons constater que le paragraphe 6 a été scindé en deux nouveaux paragraphes, respectivement numérotés 6 et 7, suivant la suggestion faite par la délégation néerlandaise et d'autres délégations lors de la précédente réunion plénière. Ces paragraphes montrent clairement la diversité des représentants que nous avons invités à prendre la parole devant la Conférence cette année. Nous avons reçu non seulement les représentants des États membres, mais aussi ceux d'organisations régionales et internationales, notamment à l'invitation de la présidence vietnamienne, et les délégations des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) présentes à Genève. Le Secrétaire général de l'ASEAN a participé pour la première fois à la Conférence et y a pris la parole, ouvrant ainsi une nouvelle ère de dialogue et de coopération entre la Conférence et les organisations régionales.

Il s'agissait d'un effort conjoint de la présidence vietnamienne et des États membres de l'ASEAN visant à amener un représentant de haut niveau de la région à cette importante instance multilatérale de désarmement. Par conséquent, notre position est que le paragraphe 7 n'est pas cohérent avec le paragraphe 6 en ce qui concerne la manière dont il mentionne l'hôte, qui a lancé l'invitation. Nous estimons que le rapport doit faire preuve d'équilibre et de respect à l'égard de tous et accorder le même traitement aux invités des États membres et des organisations internationales. C'est également dans ce paragraphe que la Conférence salue les efforts, le temps et l'énergie que les présidents consacrent à la Conférence et la contribution qu'ils apportent au maintien en vie de celle-ci en l'absence de programme de travail. Bien que la Conférence ait rencontré quelques difficultés au cours de l'année écoulée, le texte final ne devrait pas passer sous silence le fait que tous les dignitaires qui ont participé à la Conférence au cours de l'année avaient été invités par les différents présidents. Ces invitations sont clairement mentionnées dans les rapports des années précédentes, notamment ceux de 2015, 2016, 2017 et 2018. Les pays qui ont assumé la présidence ont travaillé dur pour parvenir à un consensus sur le projet de programme de travail, pour organiser des discussions sur des questions thématiques clefs et pour inviter des dignitaires de haut niveau de pays et d'organisations internationales à prendre la parole devant la Conférence. Leurs contributions méritent d'être reconnues par la Conférence.

Pour cette raison, nous proposons de modifier le nouveau paragraphe 7, de sorte qu'il se lise comme suit : « Les personnalités suivantes d'organisations internationales ont également pris la parole devant la Conférence du désarmement : M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement (CD/PV.1479) et – à l'invitation du cinquième Président de la Conférence, M. Duong Chi Dung, Ambassadeur et Représentant permanent du Viet Nam, – M. Lim Jock Hoi, Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (CD/PV.1510) et M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CD/PV.1512). ».

Monsieur le Président, ma délégation saisit cette occasion pour vous remercier à nouveau de tous vos efforts et d'avoir adopté une approche professionnelle et équilibrée pour conclure le rapport 2019. Nous tenons également à vous assurer de l'esprit constructif et du soutien total de notre délégation. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Viet Nam de sa déclaration et de sa proposition. Ceux qui souhaitent faire un commentaire sur la proposition du Viet Nam peuvent prendre la parole. Je donne la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de m'excuser de prendre la parole. J'apprécie beaucoup la proposition qui a été faite par la Représentante du Viet Nam, mais je voudrais dire que ce rapport a été négocié avec soin. Ma délégation souhaite conserver les paragraphes 6 et 7 tels qu'ils figurent dans votre dernier projet, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. J'ai de la sympathie pour les deux interventions. S'il est vrai que nous sommes parvenus à une sorte de compromis, la proposition ne me pose pas de problème car elle permettrait d'aligner le rapport sur ce que nous avons fait en 2018. Je me tourne vers le secrétariat pour obtenir des conseils à ce sujet. Je ne sais pas si cela serait acceptable pour le Viet Nam, mais nous pourrions peut-être suivre notre pratique des années précédentes, si ce n'est qu'au lieu de mentionner le Président par son nom, nous nous référerions au cinquième Président de la session. Ainsi, le rapport de 2017 se lit comme suit : « Sur l'invitation du sixième Président de la Conférence, M. Julio Herráiz España, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne à la Conférence du désarmement, M. Ahmed Üzümcü, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques [...] s'est adressé à la Conférence. ». Nous pourrions donc adopter la même approche que les années précédentes, mais sans mentionner le nom du Président, dans un esprit de compromis. J'espère que cela satisfera les deux délégations qui ont fait une intervention.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président ; je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. J'apprécie grandement la proposition faite par le distingué Ambassadeur des Pays-Bas. Là encore, ma délégation préférerait que le rapport reste tel quel.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Australie.

**M<sup>me</sup> Wood** (Australie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Nous avons accueilli avec une vive satisfaction la présentation du Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, mais je pense qu'à ce stade, il serait préférable de laisser le texte inchangé. Toutefois, je me demande si, à titre de compromis, nous ne pourrions pas inclure la lettre d'invitation quelque part parmi les documents énumérés. Nous ne changerions pas le libellé du paragraphe. Je ne sais pas exactement où la lettre d'invitation serait mentionnée dans le document, car je n'ai pas parcouru le rapport en détail dans cette optique. Le secrétariat pourrait peut-être fournir des conseils à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de sa déclaration. Chers collègues, je pensais que nous avions approuvé un libellé consensuel jeudi dernier et au cours de mes consultations. J'avais le sentiment qu'un libellé tel que celui utilisé serait approuvé, mais afin de satisfaire nos collègues, je propose de suspendre cette séance pendant dix à quinze minutes afin de procéder à des consultations plus étroites avec les délégations intéressées. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je suis désolé de prendre la parole à nouveau, mais je ne suis pas sûr qu'une suspension de séance soit nécessaire pour régler cette question. Vous avez proposé un libellé de compromis que, selon moi, toutes les délégations étaient prêtes à accepter. Bien entendu, le libellé du rapport ne satisfait pas tout le monde, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait un autre moyen d'aller de l'avant que d'accepter le libellé que vous avez inclus dans ce projet final. Il va sans dire que nous ferons nôtre votre décision si vous décidez de demander une brève suspension, mais je ne sais pas comment nous pouvons régler cette question.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique de sa déclaration. Je pensais avoir besoin de temps pour mener des consultations sur cette question, car je ne sais pas si nous pouvons demander à la Représentante du Viet Nam d'accepter le libellé de compromis qui figure déjà dans le document. La demande qui est faite au Viet Nam est de se joindre au consensus qui s'est déjà dégagé, dans un esprit de compromis.

**M<sup>me</sup> Nguyen Phuong Anh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, chers collègues, nous avons reçu de notre capitale l'instruction de faire cette intervention. Nous espérons que les délégations comprendront et examineront notre position car nous pensons que ce qui a été convenu l'année dernière mérite d'être pris en considération cette année et ne crée pas de nouvelle difficulté pour la Conférence. Nous invitons encore les délégations à examiner notre position.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Viet Nam de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine.

**M. Li Song** (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Monsieur le Président. Notre délégation espère elle aussi que nous pourrions adopter ce rapport sans problème au cours de la séance d'aujourd'hui. Compte tenu de ce que d'autres délégations viennent de dire, la délégation vietnamienne a besoin de temps pour contacter son ambassadeur, le distingué collègue qui occupe l'une des présidences tournantes de la Conférence cette année, afin d'obtenir de nouvelles instructions, et vous devez vous-même avancer dans les consultations avec l'Ambassadeur du Viet Nam. Je pense donc que nous devrions suspendre la séance plénière d'aujourd'hui pendant quinze minutes pour faire quelques

efforts supplémentaires. Je pense que nous pouvons faire preuve de patience pendant quinze minutes si cela nous aide à adopter le rapport sans encombre. J'appuie votre proposition tendant à suspendre la séance pendant quinze minutes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de Cuba.

**M. Delgado Sánchez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je tiens juste à dire, très brièvement, Monsieur le Président, que notre délégation appuie votre proposition, telle que l'a exprimée l'Ambassadeur de Chine, car nous estimons que nous devons être patients et devons assurément adopter une approche constructive. Je considère que le dialogue pourrait être utile à cet égard. Je comprends parfaitement les positions qui ont été exprimées et, si les six Présidents de cette session n'ont peut-être pas pu mener d'autres consultations informelles parce que tout le monde n'était pas présent, alors une suspension de séance d'une quinzaine de minutes nous aiderait au moins à réfléchir un peu à nos positions.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Cuba de son intervention. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Venezuela.

**M. Valero** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous voudrions saluer les efforts que vous déployez pour parvenir à un consensus qui inclue tous les pays. S'agissant de la question qui nous occupe, nous appuyons la proposition du Viet Nam tendant à ce que son ambassadeur soit mentionné comme promoteur d'une initiative formelle de cette instance. Nous pensons qu'il devrait toujours en être ainsi : la dignité de tous les pays et de leurs ambassadeurs devrait toujours être respectée ; personne ne devrait être exclu en aucune circonstance. Pour ces raisons, nous recommandons que le Président et les autres participants aux consultations, y compris la délégation vietnamienne, acceptent la proposition de la distinguée délégation du Viet Nam : celle-ci est juste et elle affirme simplement le droit du pays à être reconnu et celui de son ambassadeur à être mentionné.

J'espère que ces consultations permettront de garantir que la délégation vietnamienne soit entendue et que sa dignité soit respectée. Je le répète : nous appuyons pleinement et sans équivoque la demande de la distinguée délégation vietnamienne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Venezuela de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Algérie.

**M. Berkat** (Algérie) (*parle en arabe*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi d'exprimer l'appréciation par ma délégation des efforts que vous avez déployés afin de trouver une solution définitive à ce dernier point à régler. Nous apprécions également vos efforts visant à tenir des consultations supplémentaires, pensant que c'est la meilleure solution possible. Nous sommes sur le point de forger un consensus sur le projet et nous comprenons les positions de toutes les délégations concernées. Par conséquent, nous appuyons votre proposition tendant à tenir des consultations supplémentaires qui, nous l'espérons, aboutiront à une solution définitive qui nous permettra d'approuver le rapport.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie de sa déclaration. La Représentante du Viet Nam souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne maintenant la parole à la Représentante du Viet Nam.

**M<sup>me</sup> Nguyen Phuong Anh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre aux orateurs précédents et accepter de suspendre la séance pour de nouvelles consultations.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Viet Nam de sa déclaration. Puisqu'il n'y a pas eu d'objection majeure, je vais demander une suspension de quinze minutes.

*La séance est suspendue à 10 h 40 ; elle est reprise à 11 h 25.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Chers collègues, nos consultations ont duré un peu plus longtemps que prévu. Concernant le paragraphe 7, qui est le seul paragraphe dont il est question, je propose le libellé suivant : « Dans des lettres datées du 10 mai 2019 et du 1<sup>er</sup> juillet 2019, les dirigeants des organisations régionales et internationales ci-après ont été

invités à prendre la parole devant la Conférence du désarmement : M. Lim Jock Hoi, Secrétaire général de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (CD/PV.1510) et M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CD/PV.1512). ». Un nouveau paragraphe 8 serait créé, qui serait libellé comme suit : « M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, a également pris la parole devant la Conférence du désarmement (CD/PV.1479). ».

Chers collègues, voilà le nouveau libellé. Bien que nous puissions l'affiner, l'idée qu'il exprime ne donnera pas lieu à une modification de son flux. Puis-je considérer que ce nouveau libellé est provisoirement adopté ? Merci beaucoup.

Notant que les paragraphes adoptés provisoirement lors des séances plénières des 27 et 29 août ont été incorporés dans le texte dont vous êtes saisis, publié sous la cote CD/WP.623/Rev.2, je voudrais soumettre ce document, avec les modifications d'ordre rédactionnel que je viens de mentionner, à la Conférence pour adoption.

Chers collègues, nous allons à présent passer à l'adoption officielle du rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? L'Ambassadeur du Venezuela a la parole.

**M. Valero** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter pour les progrès réalisés au cours de votre présidence dans la recherche d'un consensus sur le rapport à soumettre à l'Assemblée générale. Nous nous félicitons de la manière constructive, inclusive et transparente dont vous avez guidé nos délibérations. Le style diplomatique compétent de la présidence zimbabwéenne permet de souligner la contribution de la diplomatie africaine au renforcement de la validité du multilatéralisme.

Monsieur le Président, ma délégation réitère son appel pour que l'esprit de respect et de coopération qui a prévalu dans le cadre de la Conférence du désarmement ces dernières semaines se poursuive dans les négociations sur le programme de travail pendant la session de 2020. Comme la majorité des États représentés ici, nous souhaitons respecter et préserver le Règlement intérieur dans son intégralité. Notre délégation rappelle que le déblocage de la Conférence nécessite avant tout la volonté politique des États. Pour cela, il faut éviter la manipulation politique de son travail et les procédures négatives qui nuisent à son bon fonctionnement. Les États membres tireraient un plus grand bénéfice de nos réunions plénières si nous utilisions mieux les outils disponibles et empêchions que des diatribes politiques sapent le Règlement intérieur et les bonnes pratiques.

Depuis plus de vingt ans, les rapports de la Conférence rendent compte des résultats de ses délibérations de manière largement transparente. Nous adoptons un rapport d'activité plutôt qu'un rapport de fond qui pourrait contribuer à engager des négociations sur des instruments juridiquement contraignants en matière de désarmement. Une délégation a tenté de changer le cours de la Conférence et de mettre fin à son mandat.

Monsieur le Président, nous rappelons que ma délégation a proposé que les six États qui avaient assumé la présidence au cours de l'année soient expressément mentionnés au paragraphe 4 du rapport. Cela reste notre préférence. Toutefois, afin de parvenir à un consensus, nous pouvons accepter le libellé proposé par le Président, étant entendu qu'il s'agit d'une solution de compromis. Toutefois, nous insistons sur le fait qu'il ne faut en aucun cas considérer que cela crée un précédent.

Toute initiative visant à modifier le Règlement intérieur afin d'empêcher un membre d'exercer la présidence de cet organe dans des conditions d'égalité doit être rejetée. Tous les États sont égaux au regard du droit international et aucun État ne peut prétendre être maître du monde en essayant d'imposer sa volonté politique à d'autres pays au mépris du multilatéralisme. La tentative de faire fi de l'égalité souveraine de tous les États est condamnable. À cet égard, nous tenons une fois encore à rappeler l'article 3 du Règlement intérieur, libellé comme suit : « Tous les États membres de la Conférence prennent part aux travaux de l'instance dans des conditions de complète égalité en tant qu'États indépendants, conformément au principe de l'égalité souveraine consacré dans la Charte des Nations Unies. ».

Monsieur le Président, nous recommandons aux Présidents de la session de 2020 de tirer pleinement parti des mécanismes de coordination informels qui sont à leur disposition. Les réunions des Présidents et des groupes régionaux sont des moyens utiles pour stimuler le dialogue et faciliter la compréhension. Nous espérons que l'ensemble des six Présidents participeront à cet important mécanisme de coordination en 2020 et que ce qui s'est produit cette année ne se reproduira pas, à savoir qu'une délégation s'est récusée et n'a pas participé aux consultations à ce niveau, en raison uniquement et exclusivement de désaccords bilatéraux.

Monsieur le Président, permettez-moi de réaffirmer la détermination de ma délégation à continuer de travailler de manière constructive avec vous et avec tous les États membres afin de conclure les travaux de la session de 2019. Nous exprimons notre appui au projet de rapport que vous nous avez soumis, Monsieur le Président, car il est le fruit de consultations approfondies, pour lesquelles vous avez réussi à atteindre le délicat équilibre requis. C'est pourquoi ma délégation espère que votre projet de rapport sera accepté par toutes les délégations.

Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre excellent travail diplomatique et des résultats consensuels que nous obtenons.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Venezuela de sa déclaration. À ce stade, s'il n'y a pas d'objection concernant le rapport, je souhaiterais que nous procédions à son adoption. Je vois que le Représentant de la République islamique d'Iran demande la parole. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Azarsa** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Juste avant l'adoption officielle du rapport, ma délégation tient à déclarer que l'inclusion et l'adoption du paragraphe 10 n'impliquent, et ne sauraient être interprétées comme impliquant, en aucune manière une reconnaissance d'Israël.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Iran de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Il semblerait qu'aucune autre délégation ne souhaite intervenir. Puis-je considérer que le rapport est adopté ?

*Il en est ainsi décidé.*

Un grand merci à vous, chers collègues. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole maintenant sur toute autre question ? Je donne la parole à la Représentante de la Fédération de Russie.

**M<sup>me</sup> Kuznetsova** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais appeler l'attention des délégations sur une manifestation que la délégation russe organisera dans cette salle le vendredi 6 septembre à 10 heures. Nous avons l'intention d'informer les délégations des projets de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies que nous prévoyons de présenter pendant les travaux de la Première Commission. Nous demanderons au secrétariat d'envoyer un rappel à cet effet, ainsi que les textes des résolutions, conformément à la pratique habituelle dans de tels cas.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Fédération de Russie de sa déclaration. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole ? Si ce n'est pas le cas, je voudrais rappeler à toutes les délégations que seuls les documents reçus par le secrétariat d'ici au 13 septembre 2019 pourront être publiés en tant que documents officiels de la session de 2019 de la Conférence du désarmement. Avant de conclure, je voudrais faire quelques remarques.

Chers collègues, c'est pour moi un grand plaisir, je dirais même un honneur, de présider la dernière séance plénière de notre session annuelle de 2019. Je tiens à vous rendre à tous un hommage amplement mérité pour votre appui et votre coopération, dont ma délégation et moi-même avons bénéficié alors que je présidais les activités d'établissement du rapport annuel de la session de 2019.

Le rapport que nous venons d'adopter est le fruit d'un compromis délicat. Ce document final n'est pas celui que certains d'entre nous, y compris ma délégation, auraient préféré, mais les circonstances que nous connaissons nous ont conduits à adopter une approche pragmatique. Comme nous en sommes tous bien conscients, en fin de

compte, il n'existe pas de rapport parfait. Seul un rapport consensuel est possible, et c'est précisément un tel rapport que nous venons d'adopter. Je remercie sincèrement tous les États membres pour les compromis qu'ils ont acceptés, notamment aujourd'hui, ainsi que pour la flexibilité et la retenue dont ils ont fait preuve.

Alors que la session de 2019 touche à sa fin, j'éprouve des sentiments mêlés qui traduisent à la fois les difficultés que nous avons connues cette année et les occasions gâchées qui subsistent à l'horizon, un peu comme des mirages qui s'éloignent. J'éprouve un sentiment de frustration à propos de l'année qui s'achève, mais je sens aussi poindre dans cette salle un regain d'espoir pour l'avenir de cette instance. L'esprit de consensus qui a animé les négociations sur le rapport annuel est révélateur à cet égard. J'engage les États membres à ne pas gâcher ce climat favorable, mais à le préserver jusqu'à la session de 2020.

Même si nous ne sommes pas parvenus à adopter un programme de travail pour cette année, il est de mon devoir de saluer les louables efforts de mes prédécesseurs. Je crois que leur excellent travail et leurs efforts n'ont pas été vains et que les présidences de la prochaine session, en particulier la présidence algérienne, qui sera la première de la session de 2020, sauront tirer les leçons de leur expérience. Après tout, le dernier programme de travail à avoir recueilli le consensus à la Conférence a été adopté sous la présidence algérienne, le 29 mai 2009. Cela est sans doute un bon signe.

Au début de l'année, j'ai soumis une proposition visant à insuffler davantage de continuité aux travaux de la Conférence. Cette initiative prise par le Zimbabwe est née de la frustration que nous éprouvions devant le court-termisme allant de pair avec l'horizon limité et la vision à quatre semaines de chaque présidence. Nous avons écouté les idées des autres délégations à propos de la question de la continuité et nous avons trouvé que le débat qui s'est ensuivi était riche et instructif. Nous sommes heureux d'avoir suscité un débat utile sur la possibilité et l'utilité de reconduire un éventuel programme de travail concerté d'une année sur l'autre, particulièrement si un programme de travail recueille un consensus vers la fin d'une session annuelle.

Si nous regardons vers l'avenir dans la perspective d'une reprise de notre travail de fond, une problématique importante qui vient à l'esprit consiste à déterminer quelles sont les discussions arrivées à maturité pour la négociation tout en respectant le principe établi d'équilibre dans le traitement de toutes les questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Mon sentiment est que le règlement de cette question très controversée ne pourra pas être différé indéfiniment. C'est précisément parce que nous défendons des positions et des points de vue différents que nous devons commencer des négociations. La Conférence du désarmement est une instance de négociation et nous ne devons pas avoir peur d'affronter nos divergences et de négocier. En revanche, nous ne pouvons pas nous permettre de reporter indéfiniment les discussions difficiles qui nous permettront de surmonter ces divergences.

Enfin, le Zimbabwe est fermement convaincu que nous devons prendre collectivement des mesures décisives pour remédier à l'érosion institutionnelle et à la dérive au niveau du mandat qui touchent la Conférence et pour remettre cette instance sur les rails. Nous engageons les États membres à ne pas politiser la Conférence du désarmement, car cela a pour conséquence négative de fragiliser davantage encore sa crédibilité.

Je vous remercie une nouvelle fois pour la coopération que vous m'avez accordée lors de ma présidence, y compris lors de la préparation du projet de rapport à l'Assemblée générale. Je remercie également les interprètes, les préposés aux salles de conférence et le secrétariat pour leur travail. Nous n'aurions pas pu obtenir ces résultats sans leurs efforts résolus.

Je remarque que la Représentante de l'Inde demande la parole. Madame l'Ambassadrice, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Bhandari** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaitais prendre la parole très brièvement pour vous remercier d'avoir présidé la Conférence du désarmement de façon si compétente et vous féliciter de l'adoption de son rapport annuel. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Inde. Je donne maintenant la parole à la Fédération de Russie.

**M<sup>me</sup> Kuznetsova** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de prendre la parole une seconde fois. Ma délégation souhaite poser une question. Pourriez-vous expliquer comment vous comptez organiser les consultations sur le projet de résolution relatif au rapport de la Conférence du désarmement ?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les détails relatifs aux consultations relatives à l'examen du projet de résolution n'ont pas été communiqués précédemment car ils dépendaient du résultat de la présente séance. Ces consultations auront lieu la semaine prochaine et les détails seront communiqués une fois que les salles et les services d'interprétation auront été réservés. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Iraq.

**M. Al-Haidari** (Iraq) (*parle en arabe*) : Merci, Monsieur le Président. À l'approche de la fin de la session de 2019 de la Conférence, et après l'adoption du rapport final, je tiens à vous remercier des efforts que vous avez déployés pour parvenir à un consensus sur le rapport en tenant de vastes consultations, tant au niveau bilatéral qu'avec les groupes régionaux. Cela nous a permis d'adopter le rapport plus tôt qu'escompté.

Je tiens également à exprimer ma gratitude pour les efforts déployés par les autres Présidents en 2019 pour reprendre les travaux de fond de la Conférence et sortir de l'impasse dans laquelle nous nous sommes trouvés. J'espère qu'en 2020, la Conférence fera des progrès tangibles dans ses travaux et reprendra son rôle de négociation, et ma délégation appuiera tous les efforts déployés à cette fin par les Présidents de la Conférence en 2020.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Iraq de sa déclaration. Chers collègues, Excellences, aucune autre délégation ne semble souhaiter prendre la parole, si bien que nous en avons terminé pour aujourd'hui et pour la session de 2019 de la Conférence du désarmement. Merci beaucoup. La séance est levée.

*La séance est levée à 11 h 50.*